

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

Lors d'une session régulière du conseil municipal de Poularies, tenue lundi le sept (7) juillet 2008 à vingt heures à la salle municipale, formant quorum sous la présidence du maire-suppléant, madame Solange Maheux et à laquelle sont présents :

Madame Solange Maheux, maire-suppléant
Mesdames les conseillères Céline Godbout, Isabelle Nadeau,
Sophie Dallaire et Lucie Noël
Monsieur le conseiller Patrick Thiffault

Madame Hélène Richer, secrétaire-trésorière/directrice générale, est aussi présente.

Résolution no : 2008-07-140 Appui Service postal

- Attendu que** l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettre);
- Attendu que** si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;
- Attendu que** la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;
- Attendu que** le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;
- En conséquence** il est proposé par le conseiller Patrick Thiffault, appuyé par la conseillère Lucie Noël et résolu à l'unanimité des conseillères et du conseiller présents que la municipalité de Poularies informe l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes qu'elle s'oppose à la déréglementation de Postes Canada et exige que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

COPIE CONFORME CERTIFIÉE

Ce 20 juillet 2008.



Hélène Richer, sec.-très./dir. gén. g.m.a.